RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2019-2020

CENTRE JEAN BOSCO DE MANIWAKI

PRÉPARÉ PAR MARIO BEAUMONT

PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

23 SEPTEMBRE 2020

Centre Jean Bosco de Maniwaki
204. Rue Laurier, Maniwaki, (Québec) J9E 2K9
819-449-4057 www.centrejeanbosco.ca

AVIS PUBLIC DE CONVOCATION
ASSEMBLÉ GÉNÉRALE ANNUELLE

Le Centre Jean Bosco de Maniwaki Inc. invite ses membres et la population à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le 23 septembre 2020, à 19H30, au Pavillon Abbé Guy Pomerleau, situé au 5, chemin Adélard, à Messines, Québec.

ORDRE DU JOUR

1- Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2- Lecture et adoption de l'avis de convocation, de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2019
3- Mots du président, du directeur général et dépôt et adoption du rapport d'activités
4- Présentation des états financiers 2019-2020
5- Ratification des décisions prises par le conseil d'administration en 2019-2020
6- Nomination du vérificateur pour l'exercice 2020-2021
7- Nomination d'un président et secrétaire d'élection
8- Élections
9- Vœux de l'assemblée
10- Levée de l'assemblée

Cette année, lors de la tenue de notre assemblée générale annuelle, 4 postes seront en élection. Des modalités de candidature sont en vigueurs. Pour de plus amples informations, contacter le 819-449-4057 poste 222.

Au plaisir de vous y rencontrer

Mario Béaumont
Directeur Général

Centre Jean Bosco de Maniwaki Inc.

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ANNUELLE

Du 26 juin 2019

CENTRE JEAN BOSCO DE MANIWAKI
204, rue Laurier Maniwaki (Québec) J9E 2K9
819-449-4057 819-449-1900 télécopieur
centrejbosco@videotron.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
MERCREDI, LE 26 JUIN 2019
PROCÈS-VERBAL

Mercredi 26 juin 2019, à compter de 19 :30 heures fût tenue l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration du Centre Jean Bosco de Maniwaki au 5 chemin Adélard, Messines.

Les membres du conseil d'administration présents :

Mesdames : Angèle Larche, Vice-Présidente
Monique Charette, Administratrice
Jacynthe Labelle, Administratrice
Messieurs : Jean-Claude Maurice, Président
André Charron, Secrétaire Trésorier
Alain Larivière, Administrateur
Absence Louise Bordeleau, administratrice, (motivée)

Les membres invités présents :

Mesdames : Monique Fortin, CPA
Johanne Grondin, directrice générale par intérim
Monsieur : Mario Beaumont, Directeur Général administration et finance

Sont également présents:

Mesdames : Marjolaine Sicard
Henriette Brisson
Anik Beauseigle
Diana Lefebvre
Mariette Ledoux
Huberte Maurice

Messieurs : Jean-Yves Patry
Jean-Marie Labelle
Normand Besner
Hubert St-Amour
Marc-André Charron

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Maurice.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale ;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation, de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018 ;
3. Mot du Président, du directeur et dépôt du rapport d'activités ;
4. Présentation et adoption des états financiers 2018-2019 ;
5. Ratification des décisions prises par le conseil d'administration en 2018-2019
6. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2019-2020 ;
7. Nomination d'un président et secrétaire d'élection ;
8. Élections;
9. Vœux de l'assemblée ;
10. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La président d'assemblée, Monsieur Jean-Claude Maurice, déclare l'assemblée générale annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à l'auditoire.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que madame Johanne Grondin a procédé à la lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Henriette Gagon appuyée par Monsieur Jean-Marie Labelle et résolu ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-02

2.1 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 JUIN 2018

CONSIDÉRANT que toutes les personnes présentes ont une copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT que la secrétaire d'assemblée, Madame Johanne Grondin procède à la lecture complète du procès-verbal du 21 juin 2018 ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Henriette Gagnon appuyé par Monsieur Jean-Marie labelle et résolu ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Claude Maurice, Président, procède à la lecture de celui-ci.

3.1 MOT DE LA DIRECTRICE PAR INTÉRIM

Madame Johanne Grondin, directrice générale par intérim procède à la lecture de celui-ci.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-3

3.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

CONSIDÉRANT la présentation du rapport d'activités 2018-2019 par Madame Johanne Grondin, Directrice générale par intérim du Centre Jean Bosco de Maniwaki;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Labelle appuyé par Monsieur Jean-Yves Patry et résolu ;

QUE le rapport d'activités 2018-2019 soit adopté tel que présenté et déposé.

Adoptée à l'unanimité

Présentation des états financiers 2018-2019

Madame Monique Fortin, CPA, explique les états financiers 2018-2019 et répond aux questions des membres.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-04

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers 2018-2019 par la Firme Monique L. Fortin, CPA Inc. ;

CONSIDÉRANT que Madame Monique Fortin, a répondu aux diverses questions ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Labelle appuyée par Madame Diana Paul-Lefebvre et résolu ;

QUE les états financiers 2018-2019 soient adoptés tels que présentés et déposés.

Adoptée à l'unanimité

5. RÉSOLUTION 2019-06-26-05
RATIFICATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2018-2019

CONSIDÉRANT que l'année financier s'est terminé au 31 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT que les administrateurs ont pris les décisions au meilleur de leur connaissance.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Labelle appuyée par Madame Madame Mariette Ledoux et résolu ;

De ratifier les décisions prises par le conseil d'administration en 2018-2019.

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-06
5. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE 2018-2019

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration désire procéder à la nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2019-2020 ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Labelle appuyé par Monsieur Marc-André Charron et résolu ;

QUE la Firme comptable Piché & Lacroix CPA Inc.. soit retenue pour la vérification des états financiers 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-07
6. NOMINATIONS D'UN PRÉSIDENT/ SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT la tenue des élections pour les 3 postes d'administrateurs à combler au sein du conseil d'administration du Centre Jean Bosco ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Larivière appuyée par Madame Mariette Ledoux et résolu ;
QUE Monsieur Mario Beaumont soit nommée présidente d'élection ;

QUE Madame Johanne Grondin soit nommée secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-08

7. ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT le rapport déposé par le comité d'évaluation et d'éligibilité du 26 juin 2019 ;

CONSIDÉRANT que 3 candidatures ont été déposées et analysées, soient celles de :

- Madame Monique Charette, CONFORME ;
- Madame Louise Bordeleau, CONFORME ;
- Monsieur Jean-Claude Maurice, CONFORME ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Larivière appuyée par Madame Mariette Ledoux et résolu ;

QUE les candidatures conformes soient retenues afin de combler les 3 postes d'administrateurs au Centre Jean Bosco de Maniwaki ;

Le président d'élection, Monsieur Mario Beaumont, déclare élus : Mesdames Monique Charrette et Louise Bordeleau et Monsieur Jean-Claude Maurice

.

Adoptée à l'unanimité

8. Vœux de l'assemblée
Hommage à un fondateur de la place Abbé Guy Pomeleau

Afin de souligner l'implication remarquable d'un fondateur de la place Abbé Guy Pomerleau, Madame Jacynthe Labelle fait la lecture d'un plaque commémorant son implication et son dévouement dans la mise en œuvre de la place Pavillon de l'Abbé Guy Pomerleau

9. RÉSOLUTION AGA-2019-06-26-09
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marie Labelle et appuyé par Madame Henriette Gagnon et résolu ;

QUE la présente assemblée soit levée à 21h10.

Adoptée à l'unanimité

Jean-Claude Maurice Président d'assemblée	Mario Beaumont Directrice générale général et Secrétaire d'assemblée

ANNEXES

Annexe 1 : États financiers 2017-2018
Annexe 2 : Feuilles de présences
Annexe 3 : Mises en candidatures et rapport d'évaluation et d'éligibilité

TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation

Table des matières

Procès-verbal de l'assemblée général annuelle du 26 juin 2019

Mot du président	1
Mot du directeur général	7
Présentation de l'organisme : mission et clientèle	9
Valeurs qui animent l'organisation	10
Nos services	11
Promotion des intérêts et défenses des droits	16
Gestion : Conseil d'administration, équipe et bénévoles	17
Financement	19
Engagement dans la communauté, représentations et formations	20
Perspectives, orientations et priorités d'action	21
Conclusion et remerciements	23
États financiers 2019-2020	24

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom des membres du Conseil d'Administration. Nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue à cette assemblée générale annuelle.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020, le conseil d'administration s'est réuni à douze (12) reprises, soient : une (1) assemblée générale, une (1) assemblée spéciale, dix (10) réunions régulières et une (1) conférence téléphonique.

Les membres du comité clinique a quelques reprises, les membres du comité des finances et vérification sont réunis précédemment l'assemblée mensuelle. Le comité de chantier se réuni régulièrement depuis le début des travaux.

Lors de l'assemblée générale annuelle, nous avons procédé à la lecture du procès-verbal de l'AGA du 26 juin 2019 et des rapports du président, de la directrice générale. Nous avons déposé le rapport d'activités, présenté les états financiers 2018-2019 et procéder à la nomination du vérificateur pour le prochain exercice.

À l'occasion des réunions régulières, plusieurs rapports mensuels ont été reçus : rapport de la direction générale, analyse financière, suivi budgétaire, comptes à payer, autres dossiers ont fait l'objet de discussions.

24 avril 2019

- Rapport de direction
- Rapport financier, suivi budgétaire, comptes à payer
- Correspondances
- Projet d'agrandissement- rénovation
- Coordonnatrices clinique, plateaux de travail
- Technicienne en loisirs P.A.G.P
- Actualisation des échelles salariales au 1ier mai 2019
- Autorisations dépenses réfection plancher étage supérieur
- Soumissions convoyeur et table élévatrice
- Rencontre comité finances prévisions budgétaires 2019-2020
- Résumé rencontre comité clinique
- Don- Mme Irène Brosseau

21 mai 2019

- Rapport de direction
- Rapport financiers, suivis budgétaires, comptes à payer
- Correspondances
- Projet d'agrandissement- rénovation (pavage Ville de Maniwaki)
- Soumission ADT
- Adoption des prévisions budgétaires 2019-2020
- Proposition de services de paiements par débit (CARRO)
- Service de ré-emploi chiffons et guenilles (machinerie)
- Soumission logiciel SCAN (CARRO)
- Marge de crédit 100 000$
- Comité des usagers

26 juin 2020

- Rapport de direction
- Rapport financiers, suivis budgétaires, comptes à payer
- Dépôt des états financiers audités
- Correspondance
- Projet d'agrandissement – rénovations
- Résolution du représentant CJB à la Sureté du Québec
- Système de surveillance par caméra
- Désignation au registre des entreprises du Québec- Secrétaire adjoint
- Accès-D de Desjardins
- Cellulaire du Directeur Général
- Hébergement des sinistrés (Municipalité de Messines)
- Soumission stores
- Projet petite envergure
- Déménagement du conteneur à Messines
- Comité d'inauguration
- Planification stratégique

21 août 2019

- Rapport de direction, comité de gestion
- Rapport financier, suivi budgétaire, comptes à payer
- Correspondance
- Projet d'agrandissement – rénovation (Bilan)
- Responsabilité du terminal point de vente de Desjardins
- Plan d'entretien des équipements / infrastructures – MRC
- Lettre de recommandation de l'auditeur
- Golf de la Chambre de commerce de Maniwaki, représentants
- Financement temporaire, Caisse Populaire Haute-Gatineau
- Protocole d'entente Centraide-Outaouais 2019-2020

- Augmentation salariale annuelle
- Vente du conteneur
- Vente des machines à couper le linge
- Machine à déchiquetage
- Soumission grand ménage (Inauguration)
- Vente parcelle de terrain à la voisine
- Vacance au conseil d'administration
- Élection des officiers du conseil d'administration
- Demande Ville de Maniwaki- Trottoir-bordure
- Stationnement handicapés
- Remboursements bénévoles- mise à jour bénévole / quilles
- A chats de copeaux de cèdre pour la plate-bande
- Désignation d'un secrétaire-adjoint du CA

22 septembre 2019

- Rapport de direction-comité de gestion
- Rapport financier, suivi budgétaire, comptes à payer
- Analyse des ventes du CARRO
- Projet d'agrandissement- rénovation (bilan)
- Vente d'une parcelle de terrain à la voisine
- Comité clinique résumé 5 septembre, mandat du comité
- Démission d'une administratrice au CA
- Rencontre annuelle CISSSO
- Addenda contrat Service-Québec
- Lettre de la Sureté du Québec
- Contrat de neige au P.A.G.P
- Remise au P.A.G.P.
- Stopper à neige au PAGP

23 octobre 2019

- Rapport de direction – comité de gestion
- Rapport financier, suivi budgétaire, comptes à payer
- Comité clinique, prochaine rencontre
- Planification stratégique 2020-2023
- Allocation supplémentaire CISSSO 2019-2020
- Achat d'une remise pour Maniwaki
- Contrat de neige pour le Centre administratif et CARRO
- Dépôt d'une mise en demeure
- Candidature membre du CA
- Journal le Choix- édition du 25 septembre 2019
- Soirée de quilles Râtons-Draveurs- Reçu d'activité
- Loisirs Sports Outaouais (subvention possible)
- Maison 225, route 105 à Messines

20 novembre 2019

- Rapport de direction – comité de gestion
- Rapport financier, suivi budgétaire, comptes à payer
- Fournisseurs de convoyeur : ML Manutentions
- Partenaire : Le Support
- Carte de visite- feuillet publicitaire
- Correspondance Piché & Lacroix CPA Inc.
- Site WEB
- Situation de conflit avec Accompagnatrice
- Organigramme
- Mise en demeure voisin
- Loyer de M.Denis Patry
- Assurance responsabilité des administrateurs (Renouvellement)
- Achat remise de Maniwaki 1 250$
- Modifications contrat Directeur Général, administration et finance

18 décembre 2019

- Rapport de direction- comité de gestion
- Rapport financier, suivi budgétaires, comptes à payer
- Compte-rendu comité clinique 28 novembre 2019
- Adhésion avis sur l'éthique en loisirs et sport
- Demande de financement à Loisirs Sport Outaouais
- Comité de dotation, Ré : Directeur Général, administration et Finances
- Carte de remerciement à la population
- Fermeture du centre, période des fêtes
- AVD/AVQ
- Comptoir caisse du CARRO
- Destination Loisirs
- Garde de sécurité – convoyeur
- Évaluation des risques des travailleurs
- Mise à jour- plan d'évacuation
- Demande de subvention petite envergure 2020

29 janvier 2020

- Rapport de direction – comité de gestion
- Rapport financier, suivi budgétaire, compte à payer
- Compte rendu comité clinique du 28 janvier 2020
- Correspondance
- Demande de financement Centraide-Outaouais 2020-2021
- Comité finance : Budget 2020-2021, facture de Monique Fortin CPA
- Renouvellement PSOC 2020-2021
- Comité des usagers 25 et 26 janvier 2020
- PAGP : Infiltration d'eau
- Planification stratégique 6 février 2020

19 février 2020

- Rapport de direction – comité de gestion
- Rapport financier, suivis budgétaires, comptes à payer
- Compte-rendu comité clinique 18 février 2020
- Compte-rendu comité finances 6 février 2020
- Échelle salariale et augmentation du salaire minimum
- Ordinateur pour la gestion financière
- Régie du Logement du Québec- Représentant du CJB
- Gala PME de Maniwaki
- Programme AVD/AVQ
- Mise à jour structure organisationnelle
- Facture de Piché & Lacroix CPA
- Renouvellement PSOC 2020-2021
- Proposition réparation toiture au PAGP
- Démission d'un administrateur du CA (Pierre Mercier)

16 mars 2020 (assemblée spéciale extraordinaire)

- Mise à jour et fonctionnement sur la situation du CORONA VIRUS
- Friperie le CARRO- Clientèle et employés
- PAGP : clientèle et employés
- Bénévole (voyageant à l'extérieur du pays)

31 mars 2020 (conférence téléphonique)

- Suivi sur la fermeture CJB- CORONA VIRUS
- Rapport de direction et comité de gestion
- Rapport financier, suivis budgétaire, comptes à payer
- Budget 2020-2021, reporté
- Échelle salariale et augmentation (reporte tous l'analyse)
- Régie du Logement, en attente de la décision
- Contrat de travail du Directeur Général, administration et finances
- Fermeture du folio construction
- Visite de Centraide Outaouais prévue le 25 avril 2020
- Location du PAGP au CISSSO, en cas d'inondation
- Frais d'évaluation Marc Céré (sujet reporté)
- Assurance Général Promutuel
- Entente spécifique CISSSO ES-2020-01-07
- Réparation toiture PAGP (En suspend)
- Offre de service – Service-Québec
- Correspondance

Le 18 septembre dernier, le conseil d'administration, procédait à l'inauguration officielle de ces nouveaux locaux. Cette opération a permis de doubler l'espace de vente, d'agrandir l'emplacement des plateaux de travail, des bureaux administratifs,

salle de repos et repas. Les espaces de travail étant nettement améliorées. Permettant au personnel de jouir d'une plus grande surface de travail, plus sécuritaire et moins de proximité et ce, à la plus grande satisfaction de toutes et tous.

Les dossiers en développement pour le présent exercice sont les suivants :

- Dotation d'un mécanisme d'évaluation du personnel
- Préoccupation constante d'améliorer les services
- Développer et implanter de nouvelles activités et ateliers protégés.

En terminant, je remercie les membres du conseil d'administration de leur grand dévouement et de leur support manifesté tout au long de dernier exercice financier.

J'adresse un remerciement particulier au Directeur Général, administration et finances pour l'excellence de son travail, aux gestionnaires et à l'ensemble du personnel du Centre Jean Bosco de Maniwaki

Nous remercions également nos partenaires soit, le CISSSO, MRCVG, Pavillon du Parc, Centraide-Outaouais, Emploi-Québec, que nous apprécions inconditionnellement dans la poursuite et l'atteinte de notre objectif commun d'offrir des services de qualité à notre clientèle.

Monsieur Jean-Claude Maurice
Président du Conseil d'Administration

Bâtir l'espoir d'un avenir meilleur

MOT DU DIRECTEUR

Chers membres,
Chers parents et familles,
Chers employés,
Chers partenaires,

Dans les pages qui suivent, nous sommes très fiers de vous présenter le travail qui a été accompli au Centre Jean Bosco de Maniwaki. Travail qui s'est réalisé grâce à un conseil d'administration composé de personnes engagées, à nos bénévoles qui sont toujours prêts à nous aider et à une équipe exceptionnelle.

Misant sur cette force d'une équipe dévouée, la dernière année fut une fois de plus, l'occasion de démontrer toute l'importance de maintenir le cap pour servir au mieux la mission de notre organisme.

Cette année, nous avons aménagé dans nos nouveaux locaux de la friperie, les plateaux de travail ont été réaménagés avec meilleure espace de travail adapté pour répondre aux besoins de chacun.

Les résultats financiers de l'année 2019-2020 nous indiquent un surplus de l'ordre de 128 377$. Lors de l'assemblée générale du 26 juin 2019, une affectation au montant de 84 000 $ avait été réduite des états financiers afin de terminer le projet d'agrandissement et la rénovation et l'acquisition d'équipement et d'outillage.

La fin de l'année 2020, nous avons été confrontés à une fermeture de nos services de façon impromptue causée par la pandémie du COVID-19. Nous avons répondu à la demande des gouvernements, soit la fermeture de tous les commerces non-essentiels et de retourner les employés à la maison. Le conseil d'administration a été sensible à ce contretemps. Comme nous sommes une entreprise responsable, et dans une optique de ne pas défavoriser nos ressources humaines par cette pandémie, les employés ont tous été rémunéré à leur plein salaire toute au long de leur absence.

Je désire aussi souligner le travail exceptionnel de tous nos bénévoles persévérants qui s'unissent avec nous pour permettre l'avancement de la cause de la déficience intellectuelle et du spectre de l'autisme, que ce soit lors de nos activités telles que : récréatives, sportives, communautaires et sociales. Sans vous, nous ne serions pas ce que nous sommes et pour qui nous le sommes.

Je désire remercier tous ceux et celles qui se dépassent dans le quotidiens. Tout d'abord, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration, votre collaboration et vos conseils sont précieux. Merci de votre implication extraordinaire et de votre disponibilité.

Je désire également remercier toutes les gestionnaires et les employés du Centre Jean Bosco, et ce dans tous les services, vous portez l'organisme et sa clientèle dans votre cœur et vous en êtes la notoriété. Les bons résultats obtenus dans les services sont issus de l'excellent travail et des efforts continus de toutes ces personnes.

Merci à nos membres pour leur soutien et leur participation à la vie démocratique de notre organisme.

Je vous souhaite une très bonne lecture et j'espère que vous serez en mesure de constater le travail formidable qui a été accompli encore cette année.

Mario Beaumont
Directeur Général, administration et finance

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Centre Jean Bosco de Maniwaki est un organisme communautaire qui a pour mission depuis 1987, l'intégration et l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles et sensorielles (déficience intellectuelle DI, troubles du spectre de l'autisme TSA, déficience physique DP) au moyen d'ateliers de stimulation personnelle, d'activités de loisirs et de plateaux de travail adaptés basés sur une approche globale.

En plus, nous opérons et développons la friperie du Centre d'apprentissage, de récupération et de recyclage de l'Outaouais (CARRO). L'agrandissement a permis d'offrir des plateaux de travail adapté et sécuritaire à nos participants. Avec nos équipements pour l'accessibilité de notre clientèle, nous accueillons les personnes à mobilité réduite avec un ascenseur.

Depuis l'acquisition de notre deuxième centre de services, le Pavillon de l'Abbé Guy Pomerleau, nos services à la clientèle sont en expansion. Le centre du jour offre une programmation à la carte pour tous les goûts de notre clientèle. Son nombre d'inscription a atteint son seuil maximal et nous avons conclu une entente pour ajouter 4 places. Ces 4 places additionnelles ont été comblées très facilement. Le personnel se démarque par sa diversité au niveau de profils d'emploi. Nous sommes constamment en développement selon l'évolution de la clientèle.

Le service de répit est un endroit incontournable pour la clientèle de l'Outaouais. Sa formule familiale et le dévouement de notre personnel en font une réussite. Nous avons une entente particulière pour la clientèle autiste. Une place par séjour est réservée à cette clientèle. Pour être en mesure d'offrir un service de qualité, la gestionnaire Madame Marjolaine Sicard a suivi différentes formation à SACCADE (centre d'expertise en autisme).

Le centre Jean Bosco de Maniwaki nourrit la vision d'offrir des services professionnels de qualité, à la fois variés, évolutifs et adaptés à sa clientèle. Nous maximisons la qualité et la stabilité de nos ressources afin d'offrir des services accessibles, équitables et durables à notre clientèle et à leurs familles.

On retrouve, au Centre Jean Bosco, une ambiance professionnelle et respectueuse et notre priorité est la qualité des services que nous offrons à notre clientèle sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau et la région de l'Outaouais (répit).

VALEURS QUI ANIMENT L'ORGANISME

Envers la clientèle :

- Le droit pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience physique (DP) d'acquérir des compétences et de les développer;
- Pour ces personnes, de préserver la considération, le respect de leur autonomie et la reconnaissance de leurs droits d'appartenir à la collectivité à part entière;
- D'élaborer et de maintenir un travail collaboratif, concerté au cœur de nos actions dans la recherche de l'efficience et la qualité de nos services;

Envers nos partenaires :

Le Centre Jean Bosco bénéficie d'un grand réseau de partenaires. C'est avec fierté que nous énumérons nos collaborateurs de tout instant : *Caisse populaire Desjardins Haute-Gatineau, C.L.D Vallée-de-la-Gatineau, CALACS Maniwaki, Centraide de l'Outaouais, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement de l'Outaouais — Pavillon du Parc, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais — CISSSO, Centre Local d'Emploi — Emploi Québec, CFER Vallée-de-la-Gatineau, Chambre de commerce et de l'industrie de Maniwaki, Club de curling Vallée-de-la-Gatineau, Club Richelieu, Club Richelieu la Québécoise, Députée provincial, Monsieur Robert Buissière, Député Monsieur William Amos, Entreprise adaptée Boirec, Fiducie du Chantier de l'Économie sociale (RISQ), Gutac-Vallée-de-la-Gatineau, Haltes femmes, Le Support, Loisirs & Sports Outaouais, Médias sociaux régionaux (CHGA), MRC Vallée de la Gatineau, Municipalités de la Vallée de la Gatineau, Office des personnes handicapées du Québec, Olympiques spéciaux du Québec, Regroupement des associations pour les personnes handicapées de l'Outaouais, Ressources humaines Canada, SACO, Sûreté du Québec, TEVA, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais et WEZI WEZO.*

Envers les intervenants et employés:

Les ressources humaines sont très précieuses. Elles sont composées de femmes et d'hommes qui, chacun dans leur domaine, déploient quotidiennement leur savoir-faire et leurs compétences pour le bien-être de notre clientèle.

NOS SERVICES

SERVICE D'INTÉGRATION SOCIALE

Centre de jour

Afin de mieux répondre aux besoins évolutifs de notre clientèle, la Responsable des opérations du Pavillon Abbé Guy Pomerleau, Madame Marjolaine Sicard, continue de maintenir l'actualisation des intérêts et des besoins de la clientèle, et ce, en tenant compte des spécificités qui s'y rattachent. (Vieillissement, perte d'autonomie, etc.)

Suite au maintien de cette initiative, le calendrier a été actualisé selon les résultats obtenus et plusieurs aménagements, activités et programmes ont été élaborés :

- ✓ Mise en place d'une salle multi sensorielle;
- ✓ Aménagement d'une chambre pour notre service de répit TSA;
- ✓ Achats de chaises et aménagements de jeux extérieurs;
- ✓ Mise en place du calendrier des activités pour l'été et des ateliers pour l'automne;
- ✓ Mise en place de nouveaux ateliers d'art, de musique et de cuisine;
- ✓ Inscriptions camp de jour estival et pour le calendrier régulier;
- ✓ Maintien des liens entre clients/familles/intervenants/personnel : différentes rencontres ont eu lieu;
- ✓ Rencontre avec les deux (2) équipes de travail pour le jumelage des camps de jour estival, (centre de jour et répit);
- ✓ Recrutement d'employés pour le service de répit estival et centre de jour;
- ✓ Finaliser les inscriptions automnales et définir sa programmation ;
- ✓ Poursuite du programme AVQ/AVD pour six (17) clients (apprentissage de la vie quotidienne et apprentissage de la vie domestique);
- ✓ Poursuite d'un comité d'usagers;
- ✓ Organisation des activités sociales (Halloween, Noël, repas cabane à sucre, etc…);
- ✓ Participation et représentations aux diverses tables régionales (TEVA, LSO, DI, TSA);
- ✓ Participations aux Jeux Olympiques Spéciaux (compétitions, championnats, Jeux Provinciaux-Nationaux);
- ✓ Instauration des rencontres avec les différents intervenants pour la mise en place d'un mode de communication (éducateurs et les intervenants du Pavillon du Parc et CSSSVG);

- ✓ Mise en place et application de politiques pour tous les services offerts;
- ✓ Dossiers participants : actualisation de tous les dossiers, poursuite de notes évolutives et mise à jour du plan d'intervention;
- ✓ Poursuite d'un plan de communication interne;

Le centre de jour estival

Ce programme connu et reconnu par notre clientèle et leurs familles est devenu une des traditions estivales et s'oriente vers une optique de camp de jour. Les participants ont profité durant cette période des plaisirs estivaux puisqu'un jeu d'eau et une immense véranda aménagés au Pavillon Abbé Guy Pomerleau.

Donc, les activités qui s'y déroulent sont majoritairement à l'extérieur et varient selon la température. Cette année, nous pouvons dire mission accomplie puisque le jumelage des deux (2) services (répit et centre de jour) s'est parfaitement déroulé et c'est avérée une belle réussite.

Le CISSSO a maintenu une nouvelle comptabilisation des heures de services qui sont maintenant calculés en jours de services. Afin d'être cohérents avec les totaux des présences transmis à notre partenaire, nous avons statué de présenter dans notre rapport d'activités les données en jours et non en heures de services.

Centre de jour :

Le service étant offert pendant 50 semaines, à raison de 7 heures/jour, 5 jours/semaine, soit l'équivalent de 8 967 jours de services pour 40 512 heures de service, pour l'entente de 25 places.

Concernant l'entente de 4 places additionnelles, 1 281 jours de services pour une total de 4 298 heures de services.

- À noter que le centre de jour a été fermé du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.
- Et le 16 mars 2020 et jusqu'à la fin de l'année, soit le 31 mars 2020 dû à la pandémie du COVID-19. La réouverture n'est pas encore connue

Activités supplémentaires de socialisation et de loisirs

Avec l'aide financière du Pavillon du Parc-CISSSO, nous avons développé une planification à la carte pour des activités de soirées et de week-end. Ce service représente, pour plusieurs, l'unique occasion de créer des liens et de briser l'isolement social souvent omniprésent.

Les services d'activités supplémentaires et de loisirs offerts à la clientèle durant un calendrier annuel représentent l'équivalent de 6 328.5 heures de services.

SERVICE DE RÉPIT

Service de répit du Centre Jean Bosco

Nous offrons un calendrier annuel pour des services de répit incluant des semaines estivales, comprises entre le début juillet à la fin août de chaque année. Ces séjours sont disponibles pour notre clientèle et celle de la région de l'Outaouais. Le service de répit est divisé en trois (3) sections, répit régulier, répit TSA et répit spécialisé.

Ces services sont offerts à raison de sept (7) jours par semaine soient du dimanche au dimanche inclusivement, 24 heures par jour.

Chaque participant à la possibilité de vivre durant son séjour de nouvelles expériences au camp de vacances. Cette année, les aménagements extérieurs ont permis de poursuivre la bonification des séjours estivaux aux grands plaisirs de notre clientèle :

- Installation de jeux de pétanque;
- Installation d'un jeu de fer;
- Achat de matériel;

Les résultats sommaires du calendrier annuel sont:

- Nombre de séjours : 31
- Nombre de jours : 120
- Nombre de nuitées offertes
  - Régulier : 566 nuitées (22 séjours) pour 14 256 heures
  - TSA : 95 nuitées (20 séjours) pour 2 232 heures
  - Spécialisé : 93 nuitées (10 séjours) pour 6 504 heures
  - TOTAL de 754 nuitées pour 22 992 heures de services

Le dernier séjour au calendrier a dû être annulé pour cause de la COVID-19

Les services de répit ont été offerts (754) nuitées à raison de 24 heures/jour, à un total de (59) clients, soient l'équivalent de 22 992 heures de services.

FRIPERIE LE CARRO

La friperie Le **CARRO** (centre d'apprentissage, recyclage, récupération de l'Outaouais) **récupère, tri, recycle et vend des vêtements usagés et des sous-produits.**

Amménagement des nouveaux espaces suite au projet d'agrandissement a permis à nos employés de travailler dans un milieu conviviale et adapté.. Le plancher de vente permet aussi d'offrir à notre clientèle, une expérience de magasinage accueillante et agréable.

La friperie le CARRO a connu une baisse de ses ventes de l'ordre de 8.5%. Cette baisse est dû à deux évènements majeures, soit ; la fin du projet de rénovation qui a obligé la friperie à une réduction des activités pour les mois d'avril et mai 2019, ainsi qu'une fermeture complète de la friperie du 16 mars au 31 mars 2020 causé par la pandémie du CORONA VIRUS.

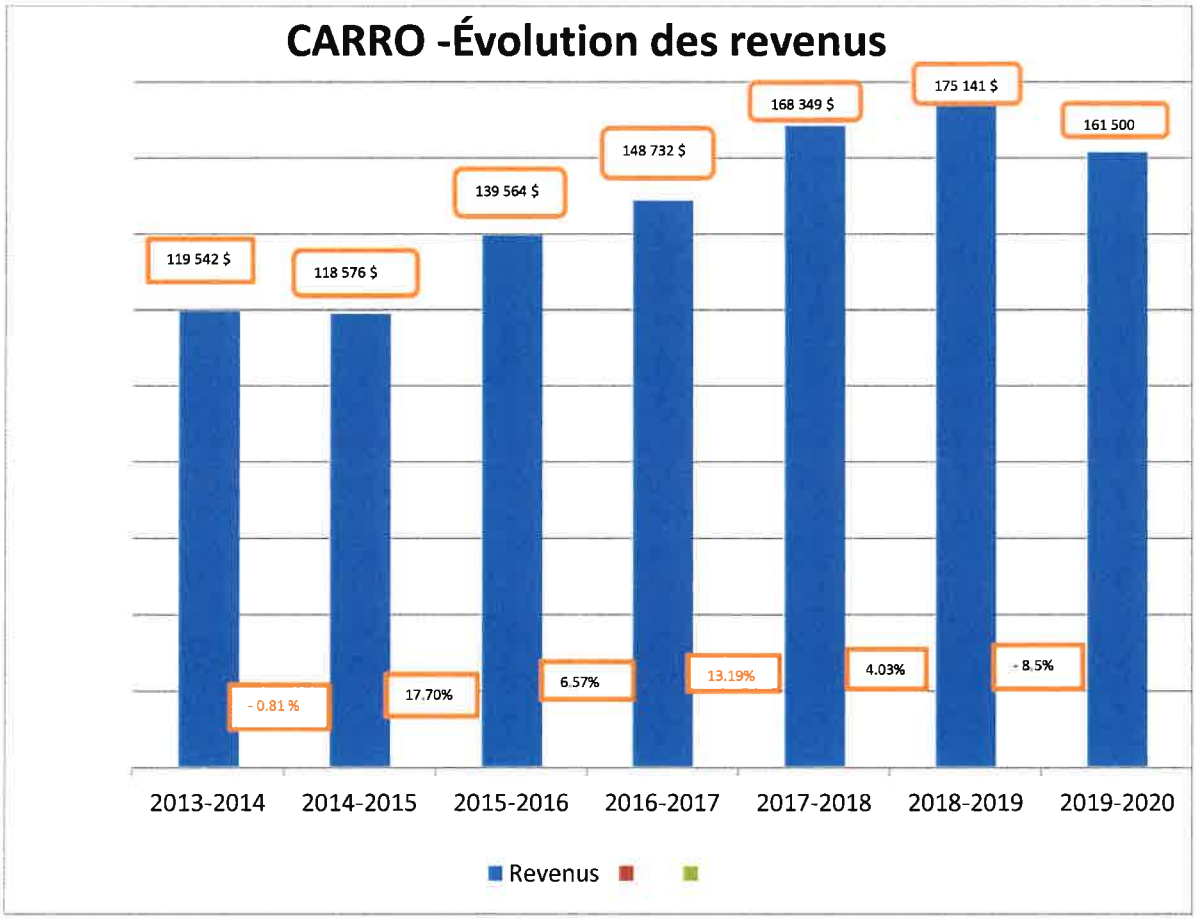

Il est très important pour le Centre Jean Bosco d'étaler le rayonnement de cette grande générosité régionale. Nous maintenons et continuons de développer plusieurs partenariats d'entraide avec des organismes communautaires et aidons les personnes sinistrées.

PROGRAMME D'EMPLOYABILITÉ

Pour l'année 2019-2020 un total 59 participants a bénéficié de notre service d'intégration professionnelle offert par Madame Joane Labelle dont certains ont profité de plus d'un service :

- Service d'aide à l'emploi — 19 nouveaux clients
- CIT (contrat d'intégration au travail) — 26 renouvellements
- PSEA (Programme soutien en entreprise adaptée) — 18 renouvellements
- Suivis et maintient en entreprises — 5 nouveaux

Les services d'employabilité offrent aux participants une évaluation en fonction de leurs forces et de leurs intérêts dans un suivi individuel et/ou avec leurs intervenants déjà en service d'aide au CISSSO.

- ✓ Service d'accueil, service d'évaluation, services de choix professionnels et services de recherche d'emploi assisté. Un nombre approximatif de 25 heures de services est alloué à chaque participant pour les interventions directes et indirectes.

Les participants sont heureux de participer à l'économie de la région et sont accueillis au travail chaque jour par des entreprises d'ici.

Merci au CISSSO, aux 4 municipalités, aux 11 entreprises privées de la Vallée-de-la-Gatineau et aux 4 organismes sans but lucratif qui permettent l'inclusion sociale de 26 participants avec des contrats d'intégration au travail ainsi qu'à notre entreprise adaptée Boirec qui accueille chaque jour environ 18 travailleurs.

Cette année une formation a été offerte à l'agente :

- ✓ Juillet 2019 : Saccade, AUTISME.

L'agente participe également comme membre de la table régionale des intervenants des programmes d'employabilités (TRIPE) et comme ressource Pivot.

Elle s'implique également à l'implantation du tableau de bord pour le Forum des ressources externes.

Les services d'employabilité ont été offerts à 59 personnes, soit l'équivalent de 1475 heures de services.

PROMOTION DES INTÉRÊTS ET DÉFENSE DES DROITS

La promotion et la visibilité revêtent une grande importance pour le conseil d'administration et l'équipe du Centre Jean Bosco. Cette année plusieurs actions ont été effectuées pour annoncer nos besoins en recrutement de ressources humaines et pour diffuser nos services. Tout au long de l'année, les efforts ont été maintenus pour saisir toutes les opportunités de diffusion qui sont gratuites. Nos annonces ont donc été diffusées dans le carnet social de la radio CHGA, dans le journal local, Le Choix et nos offres d'emplois sur les babillards électroniques de Carrefour Jeunesse Emploi.

Plusieurs actions ont été entreprises cette année pour faire connaître les services du Centre Jean Bosco. Voici les moyens utilisés en cours d'année:

- Production et distribution de la programmation des activités volet socialisation et de loisirs;
- Fiche de présentation du Centre Jean Bosco de Maniwaki
- Transmission de notre programmation des activités à toutes les ressources concernées;
- Envoi hebdomadaire de communiqués annonçant nos promotions à la radio CHGA pour la friperie Le CARRO;
- Lettres d'invitation et lettres de rappel pour les activités;
- Transmission du calendrier annuel pour les services de répit;

Le Centre Jean Bosco participe à différentes activités de promotion et de défenses des droits de notre clientèle selon les occasions qui se présentent et l'opportunité d'y participer.

Nous sommes ainsi appelés à intervenir sur la problématique de l'intégration sociale, de l'organisation des services et des réformes en cours dans les différents réseaux qui donnent des services aux personnes en déficience : intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et physique.

GESTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION, PERSONNEL ET MEMBRES

Le Centre doit être un modèle de comportement éthique pour son milieu. Il doit aussi avoir une gestion démocratique issue des meilleures pratiques qui démontrent le dynamisme et la vitalité de sa vie associative. À ce titre, le Centre Jean Bosco procède à la tenue d'une assemblée générale annuelle permettant à ses membres et à la population de s'exprimer librement la tenue régulière de réunions du conseil d'administration; une administration régie par des politiques claires, partagées et comprises; la production d'un rapport annuel détaillé, montrant les activités de chacun des champs du cadre de référence et la production d'états financiers audités par un expert-comptable.

Membres du conseil d'administration

Jean-Claude Maurice, Président
Angèle Larche, Vice-Présidente
André Charron, Secrétaire-Trésorier
Jacynthe Labelle, Administratrice
Alain Larivière, Administrateur
Normand Besner, Administrateur
Yvon Poulin, Administrateur

Équipe de gestion

L'équipe de travail est formée de personnes :

Mario Beaumont, Directeur Général, administration et finance
Pierrette Guertin, Gérante de la Friperie LE CARRO
Joane Labelle, Agente en intégration à l'emploi
Marjolaine Sicard, Responsable des opérations au Pavillon Abbé Guy Pomerleau et Coordonnatrice service de répit

L'équipe de gestion se réunit deux fois par mois afin d'échanger sur les différents dossiers en cours et élaborer une planification et une concertation d'entraide sur le déroulement des activités à court et moyen termes.

Membres

La carte de membre, au coût de 10 $, est valide jusqu'à la fin de l'exercice financier. Cependant, l'adhésion n'est pas obligatoire pour participer aux activités du Centre Jean Bosco. Se procurer une carte de membre est un acte de reconnaissance et de soutien envers l'organisme et sa mission.

La carte de membre permet l'avantage de voter à l'assemblée générale annuelle et présenter une candidature au conseil d'administration.

Emploi d'été Canada

Le Centre a aussi accueilli deux personnes en emploi d'été Canada à l'été 2019, une animatrice de jour et une animatrice au service de répit

Bénévoles

Le Centre Jean Bosco bénéficie de l'aide de bénévoles qui s'impliquent de façon active et efficace à différents niveaux au sein de l'organisme.

Nous tenons sincèrement à vous témoigner toute notre reconnaissance pour les heures précieuses que vous donnez et pour votre engagement envers notre organisme.

L'action bénévole est nécessaire à la réalisation de la mission du Centre Jean Bosco. Elle assure une complémentarité aux services et aux activités offertes.

FINANCEMENT

Afin de mener à bien sa mission par la concrétisation de ses services et activités, le Centre Jean Bosco bénéficie de plusieurs sources de financement récurrent. Par ailleurs, il est toujours à la recherche de nouveaux bailleurs de fonds, et ce, dans le but de se développer et de répondre à des besoins qu'il a identifiés.

Nous remercions très sincèrement les bailleurs de fonds pour leur soutien financier. Leur contribution est essentielle à la poursuite de notre engagement auprès de notre clientèle.

Portrait des sources de financements 2019-2020

Sources de financements	Montants 2020	Montant 2019
Programme de soutien aux Organismes communautaires (PSOC) CISSSO - Ententes spécifiques	512 781 $	415 998 $
Emploi Québec — Subvention d'aide à l'emploi — Contrats d'intégration à l'emploi	165 789 $	155 063 $
Centraide	3 000 $	3 000 $
Services Canada Placement Carrière été (étudiants)	6 829 $	14 387 $
TOTAL	688 399 $	588 448 $
	=========	=========

ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ,
REPRÉSENTATIONS ET FORMATIONS

L'engagement dans la communauté et la concertation

Il est très important pour le Centre Jean Bosco d'assurer la visibilité de ses services partout dans la région. Nos interventions en ce sens visent à ce que notre clientèle ait des services répondant à leurs besoins. Enfin, pour garantir le développement de nos ressources et le maintien de nos activités, il est impératif de se regrouper et de développer des partenariats avec d'autres organismes.

Les activités de représentation

Le Centre Jean Bosco représente les intérêts de sa clientèle et de leurs familles en étant impliqué à des tables de concertation et regroupements associatifs ainsi qu'en participant activement à des actions concertées. La liste ci-dessous présente les instances où le Centre Jean Bosco s'est impliqué au courant de l'exercice :

- Table de Travail régionale en DI/TSA/DP;
- Forum des ressources externes;
- Table régionale de concertation de travail;
- Table de concertation Transition-École-Vie Active (TÉVA) en collaboration avec la Commission scolaire, CISSSO, CFER, GUTAC afin de permettre une transition éclairée des services offerts aux étudiants avec des limitations à la fin de leurs études ou pour un emploi d'été.
- Table régionale des organismes communautaires de l'Outaouais;
- Regroupement des associations pour les personnes handicapées de l'Outaouais;
- Table des partenaires du service de répit du Centre Jean Bosco;
- Table régionale des intervenants des programmes à l'employabilité (TRIPE);
- Rendez-vous des intervenants en employabilité;
- Tables de développement social de l'Outaouais;

Les formations

Dans le but de maintenir et développer son expertise, les membres du personnel du Centre Jean Bosco participe régulièrement à des formations de perfectionnements.

PERSPECTIVES, ORIENTATIONS
ET PRIORITÉS D'ACTION

Perspectives

Projet Bâtir pour l'avenir

Le Centre Jean Bosco a atteint son but poursuivi depuis longtemps en réalisant au cours de l'année 2019-2020 son projet de rénovation et d'agrandissement. Il est maintenant réalisé et apprécié

Orientations

Pour la période 2020-2021, nos orientations ont été dirigées vers 5 axes principaux:

1- Assurer un plus grand accès aux services du centre Jean Bosco de Maniwaki;
2- Accroître la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et physique;
3- Développer le plein potentiel de la friperie Le CARRO;
4- Afin de rehausser l'expertise, élaborer des plans de formation;
5- Promouvoir le bénévolat;

Actions de sensibilisation

Notre organisme œuvre à défendre, améliorer et promouvoir les droits de notre clientèle au sein de la société et nous menons plusieurs initiatives à cet effet.

Parmi ces actions :

- Organisation D'activités de promotion selon un calendrier déterminé et diffusion auprès des médias;

- Participation aux différents comités de travail au sein de notre communauté;

- Participation des athlètes du Centre Jean Bosco aux Jeux olympiques spéciaux du Québec;

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'année 2019-2020 a été, pour le Centre Jean Bosco, une année riche en restructuration. Nous sommes fiers de notre capacité d'adaptation et je désire féliciter tous nos employés pour leur cohésion lors du calendrier des travaux. Nous construisons chaque jour un organisme plus adapté aux besoins évolutifs de sa clientèle et de la communauté pour la friperie Le CARRO.

Nous tenons particulièrement à souligner l'engagement des membres du conseil d'administration et du personnel à promouvoir les intérêts de notre clientèle et à rappeler leur contribution généreuse à la mission de l'organisme.

Enfin, rappelons que la participation des membres aux assemblées générales et extraordinaires garantit son fonctionnement démocratique et contribue à maintenir notre offre de services.

Le Centre Jean Bosco tient à remercier chaleureusement toute personne et organisation qui se sont greffée à lui tout au long de l'année. Leur engagement a, sans l'ombre d'un doute, permis au Centre Jean Bosco de maintenir le cap sur ses objectifs d'offrir des services de qualités à sa clientèle.

À tous nos partenaires indispensables, nous souhaitons signifier notre profonde reconnaissance à nos bailleurs de fonds, donateurs, commanditaires et partenaires financiers, puisque sans leur soutien indispensable, notre mission et notre projet « Bâtir pour l'avenir auraient été irréalisables.

Des sincères remerciements à la population de la Haute-Gatineau, qui par leurs nombreux dons de vêtements et d'articles à la Friperie Le CARRO contribue directement au succès des services du Centre Jean Bosco. Merci pour votre grande générosité et votre fidélité. Nous sommes privilégiés du soutien de la communauté.

CENTRE JEAN BOSCO DE MANIWAKI INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre Jean Bosco de Maniwaki inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre Jean Bosco de Maniwaki inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, de levées de fonds, d'activités et d'autres revenus à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, et des actifs nets aux 1er avril et 31 mars 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Lacroix & associés inc.
Société de CPA
Company of CPA

140, rue King
Maniwaki (Québec)
J9E 2L3

15, rue Gamelin
Bureau 600
Gatineau (Québec)
J8Y 6N5

819-449-3571
819-449-0052

info@lacroix-associes.com

lacroix-associes.com

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 26 juin 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Lacroix & associés inc.
Société de CPA
Company of CPA

140, rue King
Maniwaki (Québec)
J9E 2L3

15, rue Gamelin
Bureau 600
Gatineau (Québec)
J8Y 6N5

819-449-3571
819-449-0052

info@lacroix-associes.com

lacroix-associes.com

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Lacroix & associés Inc.
Société de CPA
Company of CPA

140, rue King
Maniwaki (Québec)
J9E 2L3

15, rue Gamelin
Bureau 600
Gatineau (Québec)
J8Y 6N5

819-449-3571
819-449-0052

info@lacroix-associes.com

lacroix-associes.com

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lacroix & associés inc. [1]

Société de CPA

Maniwaki (Québec)
Le 19 août 2020

Lacroix & associés inc.
Société de CPA
Company of CPA

140, rue King
Maniwaki (Québec)
J9E 2L3

15, rue Gamelin
Bureau 600
Gatineau (Québec)
J8Y 6N5

819-449-3571
819-449-0052

info@lacroix-associes.com

lacroix-associes.com

[1] Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A104361

CENTRE JEAN BOSCO DE MANIWAKI INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Produits (tableau A)		
Subventions	**704 234 $**	585 448 $
Service de répit - Bénéficiaires	**51 073**	44 908
Hébergement - Inondation	**30 371**	-
Centre d'Apprentissage, de Récupération et de Recyclage de l'Outaouais (Friperie le CARRO)	**180 961**	175 141
Loyers résidentiel	**13 540**	11 340
Don - Centraide	**3 000**	3 000
Levées de fonds	**4 726**	11 223
Activités	**1 300**	1 236
Amortissement des apports reportés	**19 209**	7 296
Autres	**618**	3 750
Gains sur dispositions d'immobilisations corporelles	**2 641**	1 289
	1 011 673	844 631
Charges (tableau A)		
Salaires et charges sociales	**657 673**	566 281
Développement plateau de travail et activités	**16 382**	26 007
Services aux bénéficiaires	**10 998**	8 848
Déplacements et représentations	**21 381**	20 179
Olympiques spéciaux	**4 949**	8 791
Entretien et réparations	**38 285**	30 170
Électricité	**19 894**	20 366
Taxes, permis et cotisations	**2 505**	1 751
Loyer	**-**	5 160
Bureau	**11 596**	7 484
Télécommunications	**6 990**	6 915
Assurances	**9 159**	7 538
Honoraires professionnels	**13 938**	11 165
Publicité, dons et contributions	**4 366**	3 790
Formation	**949**	1 801
Mauvaises créances	**3 080**	-
Autres	**-**	1 984
Amortissement - Bâtiments	**38 389**	16 177
Amortissement - Aménagement de terrain	**273**	-
Amortissement - Équipement	**11 352**	5 454
Amortissement - Logiciel et matériel informatique	**5 486**	759
Intérêts et frais bancaires	**3 546**	245
Intérêts sur la dette à long terme	**1 998**	-
Intérêts sur contrat de location-acquisition	**107**	-
	883 296	750 865
Excédent des produits sur les charges	**128 377 $**	93 766 $

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	Affecté	Investi en immo-bilisations corporelles	Non affecté	2020 Total	2019 Total
Solde au début					
Déjà établi	84 000 $	859 953 $	(214 666) $	**729 287 $**	635 521 $
Redressement de l'exercice antérieur (note 2)	-	(200 000)	200 000	-	-
Redressé	84 000	659 953	(14 666)	**729 287**	635 521
Excédent des produits sur les charges	-	(33 650)	162 027	**128 377**	93 766
Investissement net en immobilisations corporelles	(84 000)	403 161	(319 161)	-	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	(3 649)	3 649	-	-
Remboursement d'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	488	(488)	-	-
Apports reportés	-	(213 178)	213 178	-	-
Solde à la fin	- $	813 125 $	44 539 $	**857 664 $**	729 287 $

	2020	2019 (redressé)
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	**38 791 $**	231 539 $
Débiteurs (note 4)	**15 561**	70 217
Subventions et apports à recevoir (note 5)	**26 770**	58 065
Frais payés d'avance	**-**	450
	81 122	360 271
Immobilisations corporelles et bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 6)	**2 175 004**	1 824 702
	2 256 126 $	2 184 973 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	**32 233 $**	288 099 $
Produits perçus d'avance	**4 350**	2 838
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 9)	**1 046**	-
	37 629	290 937
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	**2 115**	-
Dette à long terme (note 10)	**200 000**	200 000
Apports reportés (note 11)	**1 158 718**	964 749
	1 398 462	1 455 686
Actif net		
Affecté	**-**	84 000
Investis en immobilisations	**813 125**	659 953
Non affecté (déficit)	**44 539**	(14 666)
	857 664	729 287
	2 256 126 $	2 184 973 $

Signé pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	**128 377 $**	93 766 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**55 500**	22 390
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles	**(2 641)**	(1 289)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(19 209)**	(7 296)
	162 027	107 571
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	**54 656**	(56 658)
Promesse de don à recevoir	**-**	16 667
Subventions et apports à recevoir	**31 295**	(21 587)
Frais payés d'avance	**450**	-
Créditeurs	**(255 866)**	236 226
Apports, dons et contributions reportés	**-**	(216 630)
Produits perçus d'avance	**1 512**	(14 562)
	(5 926)	51 027
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(404 262)**	(1 038 111)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	**4 750**	1 800
	(399 512)	(1 036 311)
Activités de financement		
Emprunt à long terme	**-**	200 000
Remboursement d'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	**(488)**	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**213 178**	789 059
	212 690	989 059
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(192 748)**	3 775
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**231 539**	227 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**38 791 $**	231 539 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il offre des services d'aide et d'intégration aux personnes handicapés, des services de répit au Pavillon Abbé Guy Pomerleau et exploite une boutique de vêtements et de produits «Friperie le CARRO» pour les personnes dans le besoin. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Redressement de l'exercice antérieur

L'actif net au 31 mars 2020 a été redressé d'un montant de 200 000$ pour tenir compte du financement à long terme d'une immobilisation acquise durant l'exercice 2019-2020.

3. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour constater les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant d'activités et de levées de fonds sont constatés durant dans l'exercice où elles sont tenues.

Les revenus de location sont constatés à titres de produits sur une base mensuelle.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions et apports à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des frais courus, des salaires et vacances à payer, d'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et de dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition

Les immobilisations corporelles et le bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments	Amortissement linéaire	40 ans
Aménagement de terrain	Amortissement linéaire	40 ans
Équipement	Amortissement dégressif	20 %
Logiciel et matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

4. Débiteurs

	2020	2019
Comptes à recevoir	**2 314 $**	8 000 $
TPS - TVQ à recevoir	**13 247**	62 217
	15 561 $	70 217 $

5. Subventions et apports à recevoir

	2020	2019
Fédération des caisses Desjardins	- $	50 000 $
Emploi Québec	**7 935**	8 065
Subvention salariale d'urgence du Canada	**18 835**	-
	26 770 $	58 065 $

6. Immobilisations corporelles et bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations corporelles				
Terrains	84 188 $	- $	**84 188 $**	84 188 $
Bâtiments	2 187 755	227 080	**1 960 675**	1 713 712
Aménagement de terrain	21 858	273	**21 585**	-
Équipement	100 091	23 074	**77 017**	23 585
Logiciel et matériel informatique	35 675	7 420	**28 255**	3 217
	2 429 567	257 847	**2 171 720**	1 824 702
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Équipement	3 649	365	**3 284**	-
	2 433 216 $	258 212 $	**2 175 004 $**	1 824 702 $

7. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 100 000 $, inutilisé au 31 mars 2020. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêts au taux préférentiel plus 5 %. Au 31 mars 2020, le taux préférentiel était de 2,45 %.

8. Créditeurs

	2020	2019
Fournisseurs	**73 $**	147 455 $
Retenues sur contrat - Projet «Bâtir pour l'avenir»	-	95 975
Frais courus	**4 000**	44 669
Salaires et vacances à payer	**3 733**	-
Retenues à la source à payer	**24 427**	-
	32 233 $	288 099 $

9. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2020	2019
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition d'un équipement, 7,56 %, d'un montant initial de 3 649 $, remboursable par versements mensuels de 97 $ pour les mois d'octobre et novembre 2019 et de 104 $ à partir de décembre 2019, capital et intérêts, avec option d'achat de 1 $ à l'échéance en 2023	**3 520 $**	- $
Intérêts sur le contrat de location-acquisition	**359**	-
	3 161	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	**1 046**	-
	2 115 $	- $

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	1 249 $
2022	1 249 $
2023	1 022 $

10. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunt d'un montant original de 200 000 $, 1 %, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 1 338 840 $, remboursable par versements mensuels de 166$ pour les 24 premiers mois, intérêts seulement, et de 3 419 $ pour les 60 autres mois, capital et intérêts, échéant en mars 2026	**200 000 $**	200 000 $

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	- $
2022	39 203
2023	39 597
2024	39 995
2025	40 396
	159 191 $

11. Apports reportés

	2020	2019
Afférents aux immobilisations corporelles		
Solde au début	**964 749 $**	182 986 $
Plus: Montants reçus au cours de l'exercice	**213 178**	789 059
Moins: Montants constatés à titre de produits de l'exercice	**(19 209)**	(7 296)
Solde à la fin	**1 158 718 $**	964 749 $

Les apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent.

12. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

12. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

14. Évènements postérieurs à la date du bilan

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

L'organisme a dû cesser temporairement ses activités le 13 mars 2020. Malgré tout, la direction est d'avis que la situation est temporaire et qu'il ne devrait pas y avoir d'impact financier significatif sur les états financiers futurs.

Tableau A - Résultats par projet

	Fonctionnement général	Pavillon Abbé Guy Pomerleau	Service de répit	CARRO	Total
Produits - 2020					
Subvention - CISSSO	227 632 $	164 751 $	120 398 $	- $	**512 781 $**
Subvention - Centre Local d'Emploi	70 993	10 891	-	83 905	**165 789**
Subvention - Gouvernement du Canada	3 955	10 973	3 390	7 346	**25 664**
	302 580	186 615	123 788	91 251	**704 234**
Service de répit - Bénéficiaires	-	-	51 073	-	**51 073**
Hébergement - Inondation	-	30 371	-	-	**30 371**
Friperie le CARRO	-	-	-	180 961	**180 961**
Loyers résidentiel	13 540	-	-	-	**13 540**
Don - Centraide	3 000	-	-	-	**3 000**
Levées de fonds	4 726	-	-	-	**4 726**
Activités	-	1 300	-	-	**1 300**
Amortissement des apports reportés	19 209	-	-	-	**19 209**
Autres	618	-	-	-	**618**
Gains sur dispositions d'immobilisations corporelles	2 641	-	-	-	**2 641**
	346 314 $	**218 286 $**	**174 861 $**	**272 212 $**	**1 011 673 $**

Tableau A - Résultats par projet (suite)

	Fonctionnement général	Pavillon Abbé Guy Pomerleau	Service de répit	CARRO	Total
Charges - 2020					
Salaires et charges sociales	135 387 $	143 617 $	120 599 $	258 070 $	**657 673 $**
Développement plateau de travail et activités	16 382	-	-	-	**16 382**
Service aux bénéficiaires	551	-	10 447	-	**10 998**
Déplacements et représentations	10 441	8 509	2 139	292	**21 381**
Olympiques spéciaux	4 949	-	-	-	**4 949**
Entretien et réparations	17 796	13 052	-	7 437	**38 285**
Électricité	8 272	10 527	-	1 095	**19 894**
Taxes, permis et cotisations	1 535	970	-	-	**2 505**
Papeterie et dépenses de bureau	8 954	2 333	309	-	**11 596**
Télécommunications	4 790	2 200	-	-	**6 990**
Assurances	6 255	2 904	-	-	**9 159**
Honoraires professionnels	13 938	-	-	-	**13 938**
Publicité, dons et contributions	3 741	-	-	625	**4 366**
Formation	949	-	-	-	**949**
Mauvaise créance	3 080	-	-	-	**3 080**
Amortissement - Bâtiments	19 189	19 200	-	-	**38 389**
Amortissement - Aménagement de terrain	273	-	-	-	**273**
Amortissement - Équipement	11 352	-	-	-	**11 352**
Amortissement - Logiciel et matériel informatique	5 486	-	-	-	**5 486**
Intérêts et frais bancaire	3 546	-	-	-	**3 546**
Intérêts sur la dette à long terme	1 998	-	-	-	**1 998**
Intérêts sur contrat de location-acquisition	107	-	-	-	**107**
	278 971	**203 312**	**133 494**	**267 519**	**883 296**
Excédent des produits sur les charges	**67 343 $**	**14 974 $**	**41 367 $**	**4 693 $**	**128 377 $**

Tableau A - Résultats par projet (suite)

	Fonctionnement général	Pavillon Abbé Guy Pomerleau	Service de répit	CARRO	Total
Produits - 2019					
Subvention - CISSSO	202 124 $	123 828 $	90 046 $	- $	**415 998 $**
Subvention - Centre Local d'Emploi	70 645	20 275	-	64 143	**155 063**
Subvention - Gouvernement du Canada	-	14 387	-	-	**14 387**
	272 769	158 490	90 046	64 143	**585 448**
Service de répit - Bénéficiaires	-	-	44 908	-	**44 908**
Friperie le CARRO	-	-	-	175 141	**175 141**
Loyers résidentiel	11 340	-	-	-	**11 340**
Don - Centraide	3 000	-	-	-	**3 000**
Levées de fonds	11 223	-	-	-	**11 223**
Activités	-	1 236	-	-	**1 236**
Amortissement des apports reportés	7 296	-	-	-	**7 296**
Autres	3 750	-	-	-	**3 750**
Gains sur dispositions d'immobilisations corporelles	1 289	-	-	-	**1 289**
	310 667 $	**159 726 $**	**134 954 $**	**239 284 $**	**844 631 $**

Tableau A - Résultats par projet (suite)

	Fonctionnement général	Pavillon Abbé Guy Pomerleau	Service de répit	CARRO	Total
Charges - 2019					
Salaires et charges sociales	125 746 $	151 383 $	89 936 $	199 216 $	**566 281 $**
Développement plateau de travail et activités	26 007	-	-	-	**26 007**
Service aux bénéficiaires	550	-	8 299	-	**8 849**
Déplacements et représentations	12 709	6 451	546	473	**20 179**
Olympiques spéciaux	8 791	-	-	-	**8 791**
Entretien et réparations	7 875	14 515	-	7 780	**30 170**
Électricité	7 001	10 784	-	2 581	**20 366**
Taxes, permis et cotisations	1 632	119	-	-	**1 751**
Loyer	-	-	-	5 160	**5 160**
Papeterie et dépenses de bureau	5 538	1 903	43	-	**7 484**
Télécommunications	4 093	2 822	-	-	**6 915**
Assurances	4 696	2 842	-	-	**7 538**
Honoraires professionnels	11 165	-	-	-	**11 165**
Publicité, dons et contributions	2 376	-	-	1 414	**3 790**
Formation	1 800	-	-	-	**1 800**
Autres	-	1 984	-	-	**1 984**
Amortissement - Bâtiments	2 730	13 447	-	-	**16 177**
Amortissement - Équipement	5 454	-	-	-	**5 454**
Amortissement - Logiciel et matériel informatique	759	-	-	-	**759**
Intérêts et frais bancaire	245	-	-	-	**245**
	229 167	**206 250**	**98 824**	**216 624**	**750 865**
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**81 500 $**	**(46 524) $**	**36 130 $**	**22 660 $**	**93 766 $**